

PST 2018 – 2024

Volet Interne - Une affirmation et un respect de l'identité communale et des spécificités locales

Domaine : Personnel communal

O.S.1 : Être une administration communale qui offre un service public local efficient avec des agents communaux efficaces

O.O.1.1. Finaliser la rédaction des descriptifs de fonction

AP 1.1.1. Finaliser la rédaction des descriptifs de fonction par le service du personnel

AP 1.1.2. Procédure de validation des descriptifs de fonction par le service du personnel

O.O.1.2. Mettre en place et organiser les évaluations

AP 1.2.1. Planifier les formations à l'évaluation du personnel

AP 1.2.2. Planifier l'évaluation des grades légaux

O.O.1.3. Assurer la formation continue des agents

AP 1.3.1. Etablir un état des lieux

O.O.1.4. Doter le service voirie d'un bâtiment en adéquation aux besoins du service

AP 1.4.1. Etablir un état des lieux des besoins

O.S.2 : Être une administration communale qui fait grandir chez tous les agents communaux un sentiment d'appartenance et d'esprit d'entreprise

O.O.2.1. Mettre en œuvre un système de gestion online des congés et d'informatisation des fiches de paie

AP 2.1.1. Suivre les formations données par Civadis au service du personnel sur le fonctionnement du logiciel

AP 2.1.2. Organiser de séances d'information et de formation des agents communaux sur le nouveau système

AP 2.1.3. Encoder et réaliser le travail administratif pour la mise en place effective du projet

O.O.2.2. Réfléchir sur la mise en place d'un second pilier de pension et réfléchir sur les nominations

AP 2.2.1. Analyser un marché d'étude

AP 2.2.2. Déterminer les conditions de l'octroi

O.O.2.3. Pourvoir aux règles de travail qui assurent la sécurité et le bien-être au travail

AP 2.3.1. Mettre en œuvre un Plan Global de Prévention à court, moyen et long terme

O.O.2.4. Mettre en place un horaire flexible

AP 2.4.1. Réaliser et analyser un marché d'étude

AP 2.4.2. Acheter du matériel nécessaire au pointage

AP 2.4.3. Adapter le règlement de travail

O.O.2.5. Lutter contre l'absentéisme

AP 2.5.1. Maintenir le marché public du contrôle médical

AP 2.5.2. Mettre en place des chèques repas

Volet Externe - Un cadre de vie durable et harmonieux au profit de tous

Domaine : Cadre de vie

O.S.3 : Être une commune soucieuse de l'aménagement des cimetières et du patrimoine funéraire

O.O.3.1. Mettre en place une politique diversifiée de la gestion et de l'entretien des cimetières

- AP 3.1.1. Réaliser les travaux de mise en conformité suivant le décret du 6 mars 2009 modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures suivant le planning établi
- AP 3.1.2. Réfléchir sur l'embellissement des différents cimetières de l'entité
- AP 3.1.3. Mise en œuvre d'un logiciel du cadastre des cimetières

O.S.4 : Être une commune qui gère l'aménagement de son territoire en relation avec ses spécificités, les besoins des citoyens et son identité rurale

O.O.4.1. Se doter d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

- AP 4.1.1. Phase de consultations des villageois
- AP 4.1.2. Constitution d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- AP 4.1.3. Approbation du diagnostic participatif
- AP 4.1.4. Constitution des groupes de travail thématiques

O.O.4.2. Rester une commune en décentralisation

- AP 4.2.1. Maintenir la CCATM
- AP 4.2.2. Adoption d'un guide communal d'Urbanisme

O.O.4.3. Lutter contre les inondations et les coulées boueuses

- AP 4.3.1. Participation au Comité technique par sous bassin hydrographique pour l'élaboration des PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondations)
- AP 4.3.2. Formation des agents traitants à l'application PARIS
- AP 4.3.3. Elaboration des PARIS (Programme d'Actions sur les Rivières)
- AP 4.3.4. Evaluation et adaptation de la fascine du Bocage
- AP 4.3.5. SPGE – Aménagement d'un déversoir d'orage et pose de canalisation quartier du Bocage (PIC)
- AP 4.3.6. Réflexion sur des aménagements antiérosifs dans les chemins de remembrement
Aménagement foncier « Soile et Affluents »
- AP 4.3.7. Optimisation de l'outil BE-Alert
- AP 4.3.8. Création d'un « Pool logistique » poste avancé au service voirie en cas d'inondations et en appui aux services de secours (sacs de sable, pelles, ...)

O.S.5 : Être une commune durable et respectueuse de l'environnement

O.O.5.1. Poursuivre le développement d'une politique énergétique globale

- AP 5.1.1. Etablir un cadastre énergétique des bâtiments communaux (POLLEC)
- AP 5.1.2. Etablir un plan d'actions visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- AP 5.1.3. Etudier les différentes possibilités de production d'énergies renouvelables
- AP 5.1.4. Poursuivre le développement du plan stratégique de la région namuroise avec le BEP

O.O.5.2. Examiner la possibilité de mettre en place des conteneurs à puces

- AP 5.2.1. Réaliser une étude avec le BEP

O.O.5.3. Construire un nouveau parc à conteneurs avec accès au site de l'Administration communale

AP 5.3.1. Participation aux réunions d'élaboration du projet

O.O.5.4. Mise en œuvre de la charte pour des achats publics responsables

AP 5.4.1. Etablir un plan d'action en 2019 et l'appliquer

O.O.5.5. Mettre des éclairages publics moins énergivores

AP 5.5.1. Poursuite du planning établi par ORES pour le remplacement des éclairages publics

AP 5.5.2. Eclairage parking et abords site de l'Administration communale

AP 5.5.3. Mise en valeur de monuments et de lieux via éclairage peu énergivore

O.O.5.6. Sensibiliser à la propreté et à l'embellissement des villages

AP 5.6.1. Campagne de communication et de sensibilisation

AP 5.6.2. Amélioration de 3 sites de bulles à verre à enterrer

AP 5.6.3. Amélioration des autres sites de bulles à verre

O.O.5.7. Poursuivre les synergies avec les différents acteurs de la gestion de l'eau et viser à l'amélioration globale de la qualité de nos eaux de surface et des eaux souterraines

AP 5.7.1. Validation du programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Meuse Aval

AP 5.7.2. Validation du programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Haute Meuse

AP 5.7.3. Priorisation des actions du programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Meuse Aval

AP 5.7.4. Priorisation des actions du programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Haute Meuse

AP 5.7.5. Réaliser un inventaire des demandes de forage de reconnaissance et/ou d'équipement de puits pour les besoins agricoles

AP 5.7.6. Participation au groupe de travail en cours de création au sein du Contrat rivière Meuse Aval concernant la problématique des prises d'eau souterraines pour les besoins agricoles

AP 5.7.7. Concertation avec le DNF (Département Nature et Forêt) et la Division des Eaux souterraines sur un projet d'ordonnance communale en matière de protection des eaux souterraines et de surface

AP 5.7.8. SPGE - Aménager un déversoir d'orage et pose de canalisation entre la rue du Cognebeau et la place de Boneffe (PIC)

AP 5.7.9. SPGE – Aménager un égouttage ponctuel pour traitement local chaussée de Namur à Warêt-la-Chaussée (PIC)

O.O.5.8. Poursuivre la labellisation « Commune Maya »

AP 5.8.1. Réalisation de l'aménagement de plantation d'une haie mellifère en bordure du Ravel à Semrée prévu au Plan Maya 2019

O.O.5.9. Entretien et développer les espaces verts

AP 5.9.1. Réalisation de l'aménagement d'espaces verts à l'école de Tavier prévu dans le cadre de « la semaine de l'arbre 2018 »

AP 5.9.2. Acquisition des plants pour l'entretien des espaces verts (marchés publics)

AP 5.9.3. Acquisition des fournitures pour les espaces verts (marchés publics)

AP 5.9.4. Mise à jour de la liste des arbres remarquables

AP 5.9.5. Traitement des populations de plantes invasives

O.O.5.10. Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable

AP 5.10.1. Organisation des Journées du Développement Durable

AP 5.10.2. Utilisation du kit « Zéro déchet, zéro jetable » proposé par le BEP-Environnement

O.O.5.11. Promouvoir la mobilité active et l'usage des transports en commun

- AP 5.11.1. Aménager des trottoirs place de Tavier, route de la Hesbaye, rue du Bas-Tige à Tavier (PIC)
- AP 5.11.2. Aménager des trottoirs route de Champion, route d'Andenne à Hanret (PIC)
- AP 5.11.3. Aménager des trottoirs rue du Tilleul à Aishe-en-Refail, route de la Bruyère et rue de la Croix d'Or à Upigny, rue Zaman à Branchon (PIC)
- AP 5.11.4. Aménager des trottoirs route de la Hesbaye à Branchon (PIC)
- AP 5.11.5. Aménager des trottoirs route de la Hesbaye à Boneffe et route de Ramillies à Bolinne (PIC)
- AP 5.11.6. Poursuivre la réalisation de cheminements piétons et cyclables Eghezée - Dhuy (PIC)
- AP 5.11.7. Promouvoir et encourager l'usage du vélo (brevet du cycliste, entretenir les voies lentes, développer des emplacements de parkings vélos près des bâtiments publics communaux)
- AP 5.11.8. Réaménager des sentiers – Eghezée, Mehaigne, Tavier et Upigny
- AP 5.11.9. Réseaux à points-Nœuds – maillage RAVeL, voies vertes et véloroutes
- AP 5.11.10. Rendre les chemins de remembrement aux agriculteurs et à la mobilité douce (PCM)

O.O.5.12. Créer un guichet Energie/Logement

- AP 5.12.1. Recenser les primes accessibles aux citoyens
- AP 5.12.2. Recenser les attentes et besoins des citoyens

O.S.6 : Être une commune qui met en valeur son territoire, son patrimoine et son histoire

O.O.6.1. Développer une politique touristique

- AP 6.1.1. Créer un office du tourisme
- AP 6.1.2. Rencontrer les responsables du Tourisme de la Province de Namur
- AP 6.1.3. Intégrer une maison du Tourisme de Namur

O.O.6.2. Renforcer le partenariat avec la Commission Nature et Loisirs

- AP 6.2.1. Rencontrer les forces vives touristiques de l'entité pour définir leurs besoins et attentes
- AP 6.2.2. Créer de nouveaux itinéraires de promenades et valoriser l'ensemble de cet atout touristique
- AP 6.2.3. Créer des plans d'actions

O.O.6.3. Soutenir l'événementiel comme vecteur de développement touristique, de valorisation de notre territoire, de notre patrimoine et accroître notre attractivité

- AP 6.3.1. Nuit du RAVeL 2019
- AP 6.3.2. 75 ans de la Libération 2019
- AP 6.3.3. Train Zaman 2019

Domaine : Sécurité

O.S.7 : Être une commune soucieuse de la sécurité de l'ensemble des usagers

O.O.7.1. Lutter contre les vitesses excessives et sécuriser les lieux accidentogènes

- AP 7.1.1. Densifier les aménagements visant à lutter contre les vitesses excessives (marquages, îlots, dispositifs ralentisseurs, ...) rue Fontaine Dieu à Noville-sur-Mehaigne et à Mehaigne (PIC)
- AP 7.1.2. Densifier les marquages, les îlots, les dispositifs ralentisseurs, ... pour lutter contre la vitesse excessive
- AP 7.1.3. Mettre en place des radars répressifs fixes aux endroits les plus exposés aux accidents notamment à Tavier et Hanret après objectivation des données historiques (définir les lieux accidentogènes/synergie avec la Police, Budgétiser – Aide de la Région wallonne)

- AP 7.1.4. Acquérir des radars préventifs
- AP 7.1.5. Réaliser un bilan des amendes pour infractions de stationnement

Volet Externe - Un dynamisme économique, rural et commercial

Domaine : Economie

O.S.8 : Être une commune qui favorise l'emploi de proximité et qui aide les PME à se développer

O.O.8.1. Activer des rencontres avec les différents acteurs économiques locaux

- AP 8.1.1. Inviter les producteurs locaux pour réfléchir ensemble à la valorisation du fruit de leur travail
- AP 8.1.2. Etablir un listing de l'entrepreneuriat local
- AP 8.1.3. Encourager le développement du commerce local
- AP 8.1.4. Mise en œuvre des illuminations dans le cadre des fêtes de fin d'année
- AP 8.1.5. Encourager le développement du marché dominical
- AP 8.1.6. Etudier la délocalisation et l'activation de notre zone d'activités économiques aux abords de l'autoroute E411

Volet Externe - Une attention réaffirmée pour chacun à tous les âges de la vie

Domaine : Le logement

O.S.9 : Être une commune qui donne à chacun la possibilité de se loger

O.O.9.1. Renforcer la construction de logements accessibles à tous

- AP 9.1.1. Activer des logements « sociaux » lors de l'octroi de permis
- AP 9.1.2. Développer des partenariats avec des acteurs du logement
- AP 9.1.3. Sensibiliser la population au rôle de l'A.I.S.
- AP 9.1.4. Confier la gestion de logements communaux à l'A.I.S. (Noville-sur-Mehaigne, ...)

O.O.9.2. Lutter contre les logements insalubres

- AP 9.2.1. Former un agent communal en matière de salubrité/insalubrité d'un logement

Domaine : Tous les âges

O.S.10 : Être une commune qui offre des structures d'accueil de qualité et en suffisance pour les enfants (0 à 3 ans)

O.O.10.1. Poursuivre les efforts consentis en matière d'accueil de la petite enfance

- AP 10.1.1. Réguler le chauffage dans la crèche de Leuze – remplacement – isolation (PIC)
- AP 10.1.2. Remplacer le chauffage dans la crèche d'Harlue
- AP 10.1.3. Aménagement de l'extérieur de la crèche de Mehaigne
- AP 10.1.4. Etudier les nouvelles fonctions de l'ancien bâtiment de la Croix-Rouge

O.S.11 : Être une commune qui se soucie des jeunes, leur offre un encadrement adapté et apporte un soutien adéquat aux familles

O.O.11.1. Densifier des activités d'encadrement

- AP 11.1.1. Poursuivre le développement – Accueil Temps Libre (ATL) – Plan annuel – Projet activités hors périodes scolaires
- AP 11.1.2. Soutenir l'organisation des « Olympiades »
- AP 11.1.3. Développer et harmoniser l'encadrement extra-scolaire

O.S.12 : Être une commune qui veille à la qualité de vie de ses citoyens

O.O.12.1. Poursuivre le maillage des PISQ et de plaines de jeux

- AP 12.1.1. Créer un nouvel espace multisports PISQ à Noville-sur-Mehaigne
- AP 12.1.2. Améliorer les plaines de jeux existantes

O.S.13 : Être une commune qui offre un enseignement de qualité pour tous en lien avec la croissance démographique

O.O.13.1. Respecter le Pacte d'Excellence

- AP 13.1.1. Elaboration du plan de pilotage, définition des stratégies et du contrat d'objectifs
- AP 13.1.2. Soutenir les équipes éducatives dans leurs choix d'identité et de développement pédagogique

O.O.13.2. Offrir des infrastructures et du matériel adapté

- AP 13.2.1. Construire un bâtiment scolaire à Liernu
- AP 13.2.2. Réaliser la construction d'un bâtiment scolaire à Dhuy
- AP 13.2.3. Aménager les cours de récréations
- AP 13.2.4. Construire un préau école de Warêt-la-Chaussée
- AP 13.2.5. Prévoir des nouveaux locaux à l'école d'Aische-en-Refail
- AP 13.2.6. Acquérir du mobilier
- AP 13.2.7. Rafraîchir le bâtiment scolaire de Leuze

O.S.14 : Être une commune attentive aux seniors et aux personnes handicapées

O.O.14.1. Mettre en place un Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA)

- AP 14.1.1. Lancer appel à candidatures
- AP 14.1.2. Désigner les membres par le Conseil communal

O.O.14.2. Mettre en place la CCCPH

- AP 14.2.1. Appel et désignation des membres et du président
- AP 14.2.2. Adoption d'un ROI
- AP 14.2.3. Rapport annuel d'activités

Volet Externe - Une ouverture sur le monde extérieur

Domaine : Culture

O.S.15 : Être une commune qui favorise le bien-être de chacun et qui offre à ses habitants bien plus qu'un lieu de résidence

O.O.15.1. Soutenir ECRIN, Terre Franche et l'associatif local

- AP 15.1.1. Subsidés au centre culturel « ECRIN » contrat programme
- AP 15.1.2. Mettre en place un ascenseur au Centre culturel
- AP 15.1.3. Subsidés au centre Terre Franche
- AP 15.1.4. Subsidés aux associations culturelles

O.O.15.2. Finaliser le pôle bibliothèque, marmothèque et ludothèque

- AP 15.2.1. Rénover le nouveau bâtiment rue du Saiwiat pour la bibliothèque – Isolation – Mise en conformité (PIC)
- AP 15.2.2. Aménager la bibliothèque pour mettre en valeur les collections et réserver un accueil de qualité aux visiteurs et spécifique pour les enfants rue du Saiwiat
- AP 15.2.3. Développer les synergies entre la ludothèque, la marmothèque et la bibliothèque

O.O.15.3. Soutenir l'Académie et examiner les perspectives de son évolution

- AP 15.3.1. Réaménagement de la bibliothèque rue de la Gare pour l'Académie
- AP 15.3.2. Rénover le bâtiment « La petite Académie » à Hanret

Domaine : Sport

O.S.16 : Être une commune soucieuse d'offrir des infrastructures sportives de qualité en lien avec la démographie éghezéenne.

O.O.16.1. Mettre en place de nouvelles infrastructures sportives

- AP 16.1.1. Etudier la mise en place d'une régie autonome communale
- AP 16.1.2. Etudier la possibilité de la construction d'une piscine publique en partenariat avec le privé et/ou avec des communes

O.O.16.2. Entretenir les infrastructures sportives existantes

- AP 16.2.1. Rénover la salle de squash
- AP 16.2.2. Mettre en conformité l'électricité du centre sportif
- AP 16.2.3. Installer des panneaux solaires pour eau chaude (Aische-en-Refail)
- AP 16.2.4. Construire de nouveaux locaux sportifs pour des disciplines spécifiques
- AP 16.2.5. Poursuivre l'aménagement du site de Semrée (parking – vestiaires)

Domaine : Associatif

O.S.17 : Être une commune attentive aux attentes du secteur associatif

O.O.17.1. Mettre en place des rencontres thématiques avec le secteur associatif

- AP 17.1.1. Poursuivre les réunions avec les associations sportives
- AP 17.1.2. Initier des réunions avec les Comités de « Saint-Nicolas »
- AP 17.1.3. Evaluer la gestion des salles communales

O.O.17.2. Finaliser les projets en cours

- AP 17.2.1. Salle « Les Boscailles »
- AP 17.2.2. Salle de Mehaigne
- AP 17.2.3. Rénover la salle des fêtes de Saint-Germain : Isolation thermique - étanchéité (PIC)
- AP 17.2.4. Salle d'Upigny ? Réhabilitation ? Quelle fonction pour le logement à l'étage ?
- AP 17.2.5. Aménagement salle de Noville-sur-Mehaigne et ses abords

O.O.17.3. Réorganisation des asbl parcommunales

- AP 17.3.1. Evaluer les missions de COGES

O.O.17.4. Soutenir le secteur associatif

- AP 17.4.1. Apporter un soutien logistique
- AP 17.4.2. Apporter un soutien financier

O.S.18 : Être une commune qui communique sur ses actions et ses projets

O.O.18.1. Optimiser la communication vers les citoyens

- AP 18.1.1. Actualiser l'application du télé-service 2 Imio
- AP 18.1.2. Rendre le site web plus convivial et plus accessible
- AP 18.1.3. Confirmer la présence et la réactivité de la commune sur les réseaux sociaux

O.S.19 : Être une commune en lien avec les autres pouvoirs subsidiant ou non

O.O.19.1. Optimiser les partenariats avec la Province

AP 19.1.1. S'inscrire dans un nouveau partenariat Province/Commune

O.O.19.2. Mener une réflexion sur les lieux culturels

AP 19.2.1. Evaluer les coûts de l'entretien patrimonial dans une perspective de rationalisation

AP 19.2.2. Examiner la possibilité de regrouper les plus petites communautés

Eghezée le 29 août 2019